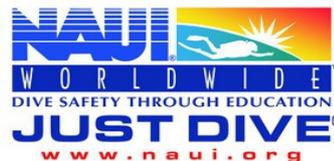




Plougasnou Plongée
BRETAGNE



Divemaster - Formations 2016

Dossier d'inscription a renvoyer à l'École de Plongée de Plougasnou - Bretagne

Je soussigné(e) NOM.....

Nom de jeune fille.....Prénom.....

Sexe : M F Date de naissance / ___ / ___ / ___ / Lieu.....

Nationalité.....Département de naissance.....

Adresse.....

Code Postal.....Commune.....

Tél.....Mail.....

Je désire participer au(x) stage(s) de préparation suivant(s) : (cochez la ou les cases de votre choix)

	Planning prévisionnel
<input type="checkbox"/> Stage 1 (fondamentaux) <i>facultatif</i>	du 20 au 24 mars du 04 au 08 avril du 19 au 23 avril du 18 au 22 mai du 04 au 08 juin du 04 au 08 juillet du 17 au 21 août
<input type="checkbox"/> Stage 2 (qualification)	du 25 mars au 03 avril du 09 au 18 avril du 24 au 03 mai du 23 mai au 1 juin du 09 au 18 juin du 09 au 18 juillet du 22 au 31 août

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT :

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

Tél.....Portable.....

Documents à joindre au dossier d'inscription

- Photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins d'un an.
- Photocopie du diplôme de master ou équivalent
- Photocopie de l'Assurance en RC (possibilité de la prendre sur place)
- Photocopie de 5 plongées en autonomie et de 5 plongées à 40 mètres.
- Photocopie d'un brevet de secourisme.
- Un chèque d'acompte établi à l'ordre de Plougasnou Plongée d'un montant correspondant au stage.

Rappel :

Avoir validé dans les 2 dernières années au minimum 40 plongées.

	Montant	Acompte
Stage 1 <i>facultatif</i>	Gratuit	Gratuit
Stage 2	600,00	300,00
Matériel pédagogique	90,00	-
Manuel (optionnel si déjà en votre possession)	30,00	-
Certification	125,00	-
Total acompte		300,00

Possibilité de location pour les candidats ne possédant pas leur matériel

CONTRAT

1) annulations ou modifications du fait du client

Toute annulation ou modification émanant du client entraînent la perception de l'acompte. Toutefois, les prestations peuvent être soumises à des conditions de remboursements, sur justificatif, si le client se trouve dans l'impossibilité de participer à l'activité (décès, problème médical)

2) annulation ou modification du fait de l'École de Plongée de Plougasnou

Si l'École de Plongée décide d'annuler la prestation (conditions techniques ou météorologiques) celle-ci en avertira le client et le remboursera dans son intégralité. Si l'École de Plongée décide de modifier la prestation (conditions techniques ou météorologiques) celle-ci avertira le client et fera ses meilleurs efforts pour remplacer la prestation.

Fait à.....le.....

Signature du candidat :